

Stratégies de l'Etat et stratégies paysannes dans le développement agricole : le cas des exploitations agricoles dans le nouveau périmètre irrigué de Sebala-Henchir Tobias (Tunisie)

Hammami M.

in

Jouve A.-M. (ed.).
La modernisation des agricultures méditerranéennes (à la mémoire de Pierre Coulomb)

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 29

1997

pages 265-272

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI971522>

To cite this article / Pour citer cet article

Hammami M. **Stratégies de l'Etat et stratégies paysannes dans le développement agricole : le cas des exploitations agricoles dans le nouveau périmètre irrigué de Sebala-Henchir Tobias (Tunisie)**. In : Jouve A.-M. (ed.). *La modernisation des agricultures méditerranéennes (à la mémoire de Pierre Coulomb)*. Montpellier : CIHEAM, 1997. p. 265-272 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 29)



<http://www.ciheam.org/>

<http://om.ciheam.org/>

Stratégies de l'Etat et stratégies paysannes dans le développement agricole

Le cas des exploitations agricoles dans le nouveau périmètre irrigué de Sebala-Henchir Tobias (Tunisie)

Hammami Mohamed

Ecole des Ingénieurs de l'équipement rural, Medjez El Bab-Béja (Tunisie)

Résumé. Le développement agricole d'une zone est l'affaire de tous les partenaires qui y interviennent, y compris l'Etat et les paysans. L'exemple de Sebala-Henchir Tobias démontre que, lorsque les actions et les programmes de développement ne sont pas adaptés à la réalité paysanne, ils sont ou rejetés ou détournés parce qu'ils ne peuvent pas répondre aux attentes des paysans concernés. D'ailleurs, la crise agricole et le déclin du monde rural ne sont que le résultat ou les conséquences des «modèles» de développement non-adaptés et des politiques agricoles le plus souvent floues et contradictoires.

Mots clés. Stratégie - Développement agricole - Catégorie - Irrigation - Système intensif - Système traditionnel - Risque

Introduction

La stratégie de l'Etat tunisien a toujours été fondée sur la mobilisation et l'accroissement des capacités productives agricoles, d'où l'idée d'investir massivement dans le secteur déjà moderne et d'élargir la modernisation vers le secteur dit traditionnel et archaïque. La politique agricole a toujours tenté de créer des conditions favorables pour promouvoir une agriculture dite moderne, orientée de plus en plus vers les productions dont les produits sont destinés aux marchés intérieurs et extérieurs. Son principal objectif est d'arriver à établir un équilibre population-alimentation. Pour atteindre son objectif, l'Etat a essayé de généraliser la diffusion d'un «paquet technologique», le plus souvent importé, à toutes les exploitations sans prendre en considération la spécificité et l'hétérogénéité qui caractérisent le milieu rural.

Dans ce contexte, nous allons essayer de résumer notre travail de recherche qui porte sur une zone où l'agriculture est en pleine mutation depuis l'arrivée d'un projet d'irrigation et où l'Etat intervient, avec la même logique techniciste productiviste et les mêmes modalités, pour transformer une agriculture en sec traditionnelle en une agriculture en irrigué, plus intensive et plus intégrée dans les circuits marchands. Notre travail sera centré sur le degré d'adhésion des agriculteurs au projet de l'Etat. En effet, partant du constat qu'il y a le plus souvent une inadéquation et une mauvaise communication entre les apports de l'Etat et les attentes des acteurs locaux, notre question de recherche concerne la confrontation entre deux types de logiques : la logique unique de l'Etat et la diversité des logiques paysannes. Ma communication essaiera donc d'apporter des éléments de réponse à la question suivante : comment les agriculteurs de Sebala-Henchir Tobias (notre zone d'étude) réagissent au projet de l'Etat et comment ils intègrent les actions proposées dans la dynamique interne de fonctionnement et de transformation de leurs systèmes de production.

I – Présentation sommaire de la région d'étude

La région de Sebala-Henchir Tobias est située au nord-est des villes de Tunis (la capitale) et de l'Ariana. Cette localisation offre aux producteurs de grandes possibilités de commercialisation de leurs produits. Elle se caractérise par un climat semi-aride supérieur, à hiver tempéré et à été chaud. La pluviométrie annuelle varie entre 400 et 450 mm. Ses sols sont généralement à texture argileuse, fine, mal structurée et plus ou moins influencée par les phénomènes d'hydromorphie, de salure et d'alcanisation. Les structures foncières

sont marquées par un déséquilibre dans la répartition de la terre agricole entre les producteurs. En effet, les exploitants de moins de 20 ha représentent 62% et n'exploitent que le quart de la surface agricole utile (SAU) ; à l'opposé, 8% des agriculteurs de plus de 50 ha détiennent à eux seuls 36% de la SAU.

Il faut bien remarquer que cette région est restée, jusqu'à une date très récente, relativement isolée de son environnement puisqu'elle est reliée aux routes principales par un réseau dense de pistes secondaires impraticables pendant les saisons de pluie. Tous ces éléments de climat, de sol, de répartition de l'espace agricole entre les utilisateurs et de localisation géographique limitent le choix des producteurs.

II – Anciennes stratégies de production

Vu la nature du sol et la rareté des sources d'eau mobilisables pour l'irrigation, le système de culture est dominé par les cultures céréalières et fourragères; elles occupent environ 75% de la SAU. Les légumineuses ne sont cultivées que sur de faibles superficies ; par contre, le maraîchage d'été n'est pratiqué que par quelques rares exploitants : ceux ayant la possibilité d'utiliser les excédents de l'oued Medjerda.

La conduite de ces cultures constitue un élément de différenciation entre les exploitations de la région. En effet, dans la grande exploitation, toutes les opérations culturales sont mécanisées, l'utilisation des engrais est systématique et importante ; ce sont les premières exploitations à introduire dans leur système de culture de nouvelles variétés de blé. Dans la petite exploitation, malgré la généralisation du tracteur, le degré de mécanisation reste faible. Plusieurs opérations sont effectuées manuellement ou à l'aide de la traction animale ; les doses d'engrais employées sont faibles, elles ne dépassent pas 40% à 60% de celles préconisées par les centres de recherche. Les rendements des principales cultures (blé, fourrage foin, etc.) sont beaucoup plus élevés dans les grandes unités de production que dans celles de petite taille.

Les élevages bovins de race locale et ovins constituent l'autre secteur important de l'économie régionale qui est basée sur l'activité agricole, en l'absence de toutes autres activités économiques. Les ovins sont présents dans la majorité des exploitations, mais la taille moyenne du troupeau est très variable, elle varie de 200 à 400 brebis dans la grande exploitation et de 30 à 50 brebis dans celle de faible dimension. Au niveau de l'élevage bovin, c'est la race locale qui domine ; la race laitière n'est introduite que par quelques rares exploitants disposant de ressources fourragères en irrigué, produites sur l'exploitation ou à l'extérieur de la zone. Comme pour les ovins, la taille du troupeau bovin est aussi très variable. Ces deux types d'élevage sont mal associés à l'agriculture ; ils sont mal nourris du fait de l'inadéquation entre les besoins des effectifs et les disponibilités fourragères. Les rendements sont faibles et les résultats économiques sont médiocres.

Le revenu agricole est faible surtout dans la petite et moyenne exploitation où il est loin de répondre aux besoins des familles généralement nombreuses ; d'où recours aux ressources extérieures. Il faut préciser que cette agriculture est restée longtemps très peu assistée malgré sa proximité du pouvoir central.

La première confrontation directe entre l'Etat et l'agriculture de Sebala-Henchir Tobias est faite par l'intermédiaire du projet d'irrigation par les eaux usées que nous allons essayer de présenter au moins brièvement, dans le paragraphe suivant.

III – Le projet de L'Etat : contenu et modalités d'intervention

Dans le cadre des actions de développement retenues dans le plan directeur des eaux du Nord, le ministère de l'Agriculture a programmé l'aménagement hydro-agricole de 3 000 ha environ, dans la région de Sebala-Henchir Tobias, qui seront irrigués avec les eaux usées épurées des villes de Tunis et de l'Ariana.

Compte tenu de toutes les contraintes que pose l'irrigation avec ces eaux usées et des objectifs du gouvernement en matière de céréales, de viande, et de cultures industrielles, l'occupation du sol proposée par le projet est la suivante : 36% de la surface emblavée sera occupée par le blé dur, 41% par les fourrages et 23% par les cultures industrielles (le maïs grain et le coton). Pour améliorer la productivité des facteurs eau et sol, ces cultures seront conduites d'une manière intensive. L'intensification prévue sera

basée sur : l'utilisation des variétés de blé, de maïs et de coton dites hautement productives ; la généralisation de la mécanisation et de l'utilisation des engrais et des produits de traitement, etc. Dans le domaine de l'élevage, l'Etat propose aux agriculteurs désirant adhérer à son projet un programme d'engraissement des veaux qui seront collectés des périmètres voisins.

Pour atteindre ses objectifs et pour inciter les agriculteurs à adhérer à son projet, l'Etat a prévu tout un programme d'actions : assistance technique et financière des producteurs ; création des centres de collecte de veaux maigres, de services de mécanisation, d'approvisionnement en intrants et semences, etc. Mais, puisque la mise en eau du nouveau périmètre a coïncidé avec le désengagement de l'Etat, aucune des actions prévues n'a été réalisée et le rôle des services du ministère de l'Agriculture s'est réduit à la vente de l'eau, à la maintenance du réseau et aux recensements des emblavures, des rendements et des productions obtenus chaque année. Voyons comment les producteurs ont réagi au projet de l'Etat.

IV – Réponses paysannes au projet de l'Etat : différentes réponses ont été repérées

Dans ce paragraphe, nous allons essayer, à partir de l'interprétation et de l'analyse des données collectées auprès d'un échantillon d'agriculteurs, de synthétiser le fonctionnement et l'évolution des différentes catégories d'exploitations identifiées à partir de leurs réponses au projet de l'Etat. Les exploitations ayant fait l'objet de notre enquête, ont été choisies et classées dans trois différentes catégories selon leurs réactions aux propositions de l'Etat dans son projet d'irrigation.

Trois catégories ont été repérées :

- catégorie des agriculteurs qui continuent à adhérer au projet (GI) ;
- catégorie qui refusent le projet (GII) ;
- catégorie qui abandonnent le projet (GIII).

Pour commencer, nous allons présenter quelques traits communs et quelques éléments de différenciation des exploitations enquêtées. Ces éléments sont surtout liés aux structures sociales et de production. Ces structures ont le plus souvent un poids important sur le comportement des producteurs.

1. Traits communs et éléments de différenciation des catégories d'exploitations enquêtées

La région de Sebala-Henchr Tobias est marquée par l'âge relativement avancé des chefs d'exploitation, les familles nombreuses et le faible niveau de scolarité des enfants qui quittent l'école tôt. Chacune des unités de production enquêtées dispose en moyenne de 6 actifs familiaux, mais seuls 56% des exploitations ont entre 2 et 3 actifs, exerçant des activités le plus souvent non stables à l'extérieur. Le taux le plus élevé (60%) est enregistré dans GI (la catégorie qui regroupe le plus grand nombre de petits exploitants).

Depuis les années 1980, la taille moyenne de l'exploitation a différemment évolué d'une catégorie à l'autre ; elle a connu la plus forte augmentation (+11,7 ha) dans GIII et la plus faible (+2,3 ha) dans GII ; par contre, dans GI, elle a légèrement régressé (- 0,2 ha). Depuis l'arrivée du projet d'irrigation, la majorité des superficies de la zone sont devenues irrigables mais le taux d'irrigation (surface irriguée/surface irrigable) reste faible, il est au environ de 27% avec une forte variation entre les trois catégories (7,4% dans GIII contre 30% dans GI).

Le dépouillement et l'analyse des données collectées dans notre enquête nous ont permis de constater que les exploitations de Sebala Henchr Tobias (à dominante petites et moyennes exploitations) sont moyennement équipées en tracteurs puisque le taux d'équipement moyen est de 41%. Mais ce taux varie beaucoup d'une strate de superficie à une autre (de 9% dans la petite unité de production à 100% dans la plus grande) et d'une catégorie à l'autre (de 33% dans GI à 57% dans GIII).

Malgré l'introduction dans les systèmes de production de nouvelles spéculations (cultures industrielles, vaches laitières...) plus exigeantes en travail manuel, l'emploi dans les exploitations reste dominé par l'utilisation de la main-d'oeuvre familiale, surtout dans les petites et moyennes structures de production.

En effet, 76% des jours de travail effectués dans les exploitations sont fournis par l'agriculteur et les membres de sa famille ; le recours aux salariés est faible (il varie de 20% dans GI à 32% dans GII).

Les systèmes de culture et d'élevage ont différemment évolué d'une catégorie à l'autre, voire d'un type à l'autre au sein d'une même catégorie.

2. Modalités de fonctionnement et d'évolution des systèmes de production : différentes modalités ont été adoptées

A. Au niveau des exploitations qui continuent à adhérer au projet (GI)

Au sein de cette catégorie des agriculteurs qui continuent à adhérer au projet de l'Etat, l'adhésion ne s'est pas faite de la même façon car les comportements techniques, financiers et socio-économiques des exploitants sont différents ; c'est-à-dire que les modifications de l'occupation du sol et de la conduite culturale ont été différentes et pas obligatoirement comme prévu dans l'étude de faisabilité du projet. C'est ainsi que nous avons pu identifier trois types d'exploitations.

a) Type I - Système traditionnel avec un début d'intensification et de développement de l'élevage laitier

Les 21 exploitations (49% de GI) qui forment ce type sont généralement de taille réduite à moyenne ; elles sont gérées par de vieux exploitants qui sont en même temps chefs de famille, le plus souvent très nombreuse.

Dans ces unités de production, la céréaliculture (blé + orge) et les fourrages grossiers dominent l'espace agricole cultivé puisqu'ils occupent ensemble environ 85% de la surface emblavée (SE). Les superficies cultivées en irrigué sont de dimensions réduites, ne dépassant pas 10 à 15% de la SE chaque année. Les cultures industrielles (CI), dominées par le maïs grain (79% des surfaces consacrées aux CI), sont cultivées sur de faibles superficies. Elles sont rejetées pour leur forte exigence en travail, en eau et en intrants et pour leur faible marge brute. Nous avons constaté que le plan de culture est devenu moins diversifié qu'avant, après la disparition du maraîchage et des légumineuses dans plus de la moitié des exploitations. Cette orientation qui s'est faite au profit des cultures fourragères a été accompagnée par des modifications au niveau des élevages ovin et bovin. En effet, les ovins sont encore présents dans 81% des exploitations mais la taille du troupeau a beaucoup régressé, suite à la réduction de la jachère pâturée. Au niveau des bovins, la race locale n'est plus dominante ; elle est remplacée progressivement par les races améliorées et pures.

Ces modifications sont beaucoup plus rapides dans les exploitations de taille moyenne à grande que dans celles de taille réduite où la race locale est encore maintenue, malgré sa faible productivité, soit pour des raisons de faible capacité financière pour investir dans la construction des étables et l'achat des vaches de race pure dont le prix a triplé en moins de 10 ans, soit parce que la taille de l'exploitation est réduite et que la majorité de la SAU est consacrée à la céréaliculture et aux cultures de rente (le maïs grain en particulier). La tendance vers l'élevage laitier est marquée par l'introduction des vaches laitières, l'augmentation des surfaces fourragères, l'introduction des fourrages verts (sorgho, bersim) dans le système fourrager, la distribution du concentré, la vente du lait... Dans les exploitations ayant choisi cette tendance, l'irrigation est vue comme un moyen d'assurer la sécurité fourragère pour les animaux. Les modifications introduites dans les cultures pratiquées (le blé en particulier) impliquent l'introduction des nouvelles variétés, dites hautement productives, l'utilisation de plus d'intrants et de prestations de services.

L'orientation choisie au niveau de ces exploitations apparaît économiquement solide ; elle est fondée sur la maîtrise technique que possèdent les producteurs, sur l'augmentation du prix de vente du lait, des céréales et de la viande et sur l'amélioration du rendement des céréales.

b) Type II - Système en voie de diversification mais encore fragile

Ce type est dominé par la petite exploitation qui représente 69% du total. La grande exploitation est totalement absente. Les familles sont nombreuses et 85% parmi elles disposent d'actifs travaillant à l'extérieur de l'exploitation : le revenu non agricole est absolument indispensable pour la survie du groupe familial. Dans ce type, l'occupation du sol, le type d'élevage et la structure des troupeaux bovin et ovin ont connu

des changements plus au moins profonds. En effet, au niveau de l'occupation du sol, les céréales ne sont plus dominantes, elles n'occupent actuellement que 37% du total des surfaces emblavées contre 62% avant l'arrivée du projet. Cette réduction s'est faite au profit des fourrages qui ont gagné 12 points de pourcentage et des cultures industrielles qui se cultivent actuellement sur 24% des SE (pourcentage proche de celui proposé par l'Etat). Quant aux légumineuses, elles sont encore maintenues dans 31% des exploitations. Au niveau des cultures industrielles, nous avons constaté l'introduction de nouvelles espèces, telles que le tournesol et le sorgho grain ; elles sont recherchées pour leur cycle végétatif relativement court, leur coût moins élevé que celui du coton et leur prix encore intéressant sur le marché.

Au niveau de l'élevage, suite à la forte réduction de la jachère, au développement de l'élevage laitier et aux modifications des relations entre petits et gros exploitants, le troupeau ovin n'est plus présent que dans 54% des exploitations et la taille du troupeau a été réduite de moitié (elle est passée de 24 unités femelles à 12 seulement). Quant à l'élevage bovin de race locale, il n'est conservé que dans 23% des exploitations (les plus petites en particulier) ; il est remplacé progressivement par l'élevage laitier. L'engraissement des veaux produits sur l'exploitation est en développement; le nombre de têtes engraisées chaque année a augmenté dans 67% des unités de production. L'augmentation varie de 2 à 6 bêtes/exploitation.

Nous avons constaté que les choix des paysans, dans ce deuxième type, s'inscrivent dans la recherche de polyvalence, de souplesse et d'équilibre entre les différentes activités pratiquées. La diversification des élevages (ovin, bovin lait, engraissement) et des productions végétales est recherchée par la majorité des exploitations pour employer la main-d'oeuvre familiale, diminuer les risques de la monoculture ou de la «culture dominante» et améliorer la situation de la trésorerie et du revenu agricole. Les résultats techniques et économiques obtenus sont loin des niveaux souhaités par les agriculteurs ; les rendements des cultures et de l'élevage demeurent faibles. La forte augmentation des coûts de production, suite à la réduction des subventions de l'Etat, la faiblesse du capital monétaire et sanitaire de l'élevage laitier, le peu d'encadrement des éleveurs, l'étroitesse des structures foncières, la fluctuation du prix de certains produits, tel que celui du maïs grain, se conjuguent pour limiter le développement de la production agricole et l'augmentation de la productivité des facteurs disponibles en quantités plus ou moins importantes (terre, force de travail...).

c) Type III - Système profondément transformé

Ce type est formé de neuf exploitations de taille réduite (55%) à moyenne (45%). Il se caractérise par un recours important à la location des terres. En effet, 52% de la SAU sont exploités en faire valoir indirect. Dans ce type, l'irrigation a complètement bouleversé le système de culture : en effet, les cultures industrielles, qui n'existaient pas avant dans l'assolement, sont introduites comme principales cultures irriguées. Elles occupent 40% de la surface emblavée totale ; ce taux est beaucoup plus élevé que celui proposé par le projet de l'Etat. Quant aux céréales, elles ne sont plus dominantes ; elle se classent troisième, après les fourrages qui ont connu une légère augmentation. Le maraîchage a complètement disparu ; par contre les légumineuses sont encore présentes dans 44% des exploitations. Il faut bien préciser que les cultures irriguées sont pratiquées dans les parcelles prises en location. Les producteurs essaient de ne pas irriguer leurs propres parcelles avec les eaux usées dont ils ignorent encore les conséquences de leur utilisation sur le sol (salinisation, stérilisation...).

Les grandes transformations que connaissent les exploitations dans ce type ne sont pas limitées à l'occupation du sol. Les structures des troupeaux bovins de race locale sont en régression. L'élevage laitier se développe mais à un rythme moins élevé que celui constaté dans les autres types. Nous avons remarqué une volonté de la part des producteurs de développer l'élevage laitier et l'engraissement, mais les contraintes financières limitent cette tendance. Le passage par les cultures industrielles, jugées plus rentables que les cultures traditionnelles, apparaît comme une alternative d'accumulation puis d'investissement dans l'élevage laitier. Cette stratégie se justifie par les difficultés d'accéder au crédit bancaire et par la faiblesse et l'instabilité des ressources extérieures.

Les rendements de ces nouvelles cultures sont faibles et loin de montrer la rentabilité et la supériorité que peuvent avoir ces productions qui n'ont motivé qu'une minorité de producteurs. De nombreux problèmes freinent leur développement dont nous pouvons présenter les principaux :

- Le passage d'une agriculture en sec traditionnelle à une autre en irriguée, plus intensive et plus intégrée dans l'économie marchande, demande beaucoup de temps car l'adoption et l'adaptation de ces

nouvelles productions nécessitent une période relativement longue ; aussi le rôle de la recherche et de la vulgarisation est capitale.

- ❑ Les productions proposées sont exigeantes en travail, en intrants et en services de mécanisation d'où des charges élevées que la trésorerie du petit exploitant, en particulier, est incapable de couvrir.
- ❑ Avec le désengagement de l'Etat et la disparition de l'OMVVM, il n'y a eu ni création de centre de collecte de veaux, d'approvisionnement et de motoculture, ni une assistance financière convenable et permettant aux producteurs d'intensifier leurs productions.

D'une façon générale, la faiblesse des rendements des cultures dont les causes sont exposées ci-dessus, l'insuffisance du prix à la production et les modalités de paiement des producteurs par la société du coton, constituent des facteurs essentiels qui ont engendré la fragilité économique de ces productions. Confrontés à ce type de problèmes et déçu de la position de l'Etat et de sa politique d'intervention, un grand nombre d'agriculteurs a commencé à chercher d'autres alternatives, leur permettant de sortir de l'impasse dans laquelle ils se sont trouvés ; l'introduction de nouvelles cultures (tournesol, sorgho grain...) et celle de l'élevage laitier constituent de bons exemples de réponses paysannes au projet de l'Etat.

B. Au niveau des exploitations qui refusent le projet (GII)

Dans cette catégorie d'agriculteurs qui n'ont pas adhéré au projet de l'Etat, nous avons identifié trois types d'agricultures ou d'exploitations. Cette identification est basée sur des critères liés à la taille de l'exploitation, l'évolution du système de production (élevage pratiqué, occupation du sol, etc.), l'importance des ressources non agricoles.

a) Type I - Petites exploitations en régression

Ce type qui regroupe six exploitations (50% de GII), se caractérise par la taille réduite de l'unité de production (10 ha en moyenne et sans grand changement), la taille moyenne de la famille, l'âge avancé des chefs d'exploitation et la présence d'un grand nombre d'actifs travaillant à l'extérieur.

L'occupation du sol est dominée par les céréales et les fourrages (84% de la surface emblavée) ; les légumineuses et le maraîchage d'été, en particulier, sont en nette régression ; ils n'occupent que 16% de la SE contre 28% avant l'arrivée du projet. Au niveau du cheptel, nous avons constaté une forte baisse de l'effectif des ovins et des bovins de race locale mais sans aucune introduction de l'élevage laitier. La vente des animaux a servi pour financer la construction des maisons d'habitat, la création des fonds de commerce dans la zone ou à l'extérieur, l'achat des camionnettes pour le transport. Le revenu agricole est faible, il ne représente que le tiers du revenu total disponible et l'activité agricole est devenue très secondaire. D'ailleurs, nous avons compté trois exploitations (50% du type) sans successeur. Ceci s'explique par la taille réduite de l'exploitation et par la présence d'un grand nombre d'héritiers.

Le projet d'irrigation n'a donc intéressé ni les vieux chefs d'exploitation qui ne veulent pas se lancer dans des aventures dont ils ignorent les résultats, ni les jeunes qui voient leur avenir dans des activités non agricoles (commerce, services, etc.).

b) Type II - Exploitations spécialisées dans le maraîchage, avec une forte productivité de la terre

Il s'agit d'exploitations de taille moyenne (38 ha), gérées par de vieux exploitants qui sont en même temps chefs de famille nombreuse et disposent d'un grand nombre d'actifs familiaux.

Profitant de leur localisation géographique proche de l'oued Medjerda, ces exploitants ont orienté depuis longtemps leur système de production vers des cultures (melon, artichaut) qui leur permettent de dégager une forte marge brute (trois fois celle du coton et quatre à cinq fois celle du maïs grain). Les deux cultures maraîchères les plus cultivées occupent 61% de la surface emblavée (SE). Le reste de la SE est partagé entre les céréales (28%), les fourrages (7%) et les légumineuses (4%). L'intensification est à base de travail (40 à 60 jours par ha de SAU) et d'une forte utilisation d'engrais chimiques et de fumier. La production animale n'est pas développée, elle ne représente que 14% de la valeur de la production agricole totale.

Mais, malgré sa forte productivité, cette agriculture n'est pas protégée ; pourtant, elle n'est pas sans risque, surtout que 63% de la SAU est prise en location. En effet, les dangers qui la menacent provien-

ment de la forte augmentation de la valeur locative de la terre, l'apparition de nombreuses maladies sur le melon, la forte fluctuation des prix sur le marché et la succession de plusieurs années de sécheresse. Face à cette situation, les agriculteurs commencent à s'orienter vers l'élevage laitier et vers l'engraissement ; ils se trouvent encouragés par l'installation d'un centre de collecte de lait et par l'augmentation du prix du lait et de la viande. La tendance est donc vers une agriculture plus diversifiée qu'avant.

c] Type III - Agriculture d'entreprise

Il s'agit des exploitations de grande taille (200 à 600 ha), gérées par des exploitants instruits et moins âgés que ceux des autres types ; ils font partie de la bourgeoisie agraire qui détient la plus grosse partie des terres les plus riches.

Le système de production est traditionnel ; il est basé sur la céréaliculture qui occupent entre 60 et 80% de la surface emblavée et sur l'élevage ovin et bovin de race locale, conduit d'une manière extensive. La taille des troupeaux est importante : elle est de 200 à 500 brebis pour les ovins et 20 à 30 vaches pour les bovins. Le système est généralement très mécanisé. Les cultures, surtout les céréales (blé dur et blé tendre), sont conduites d'une façon très intensive. L'intensification est basée sur la préparation du sol (20 heures de tracteur/ha), l'utilisation de variétés de blé à haut rendement, le désherbage chimique et une forte dose d'engrais. Les rendements sont généralement bons, 30 à 40 quintaux de blé. La quasi-totalité de la récolte est commercialisée. Le revenu agricole est le plus élevé de toutes les catégories d'exploitations enquêtées ; ce dernier varie de 60 à 80 mille dinars en année moyenne.

Les fonds investis au cours des dix dernières années sont relativement faibles (112 000 d, soit 11 000 d/an). La priorité a été accordée à l'achat du foncier (30% des investissements agricoles) et à l'acquisition du matériel agricole (55%). Ce type d'agriculture est encouragé par une politique de crédit et de subvention très sélective. Les exploitants qui se comportent comme des entrepreneurs ne s'intéressent pas aux petites actions. Leur objectif est la consolidation du système existant par une concentration foncière.

C. Au niveau des exploitations qui abandonnent le projet (GIII)

Dans cette catégorie, nous regroupons les exploitations qui ont abandonné le projet de l'Etat après quelques années d'adhésion. Elles ne sont pas nombreuses puisqu'elles ne représentent que 11% du total de l'échantillon. Nous avons identifié deux types selon l'orientation du système de production et selon les raisons d'abandon du projet.

a] Type I - Exploitations de taille réduite, plus ou moins fragilisées

Ces exploitations dont la taille moyenne est de 18 ha sont issues des unités de production de grande taille. Elles sont gérées par des jeunes exploitants instruits. Les familles sont de taille moyenne et disposent d'actifs à l'extérieur de l'exploitation mais leur nombre est réduit (1 à 2 actifs / famille).

Le système de production est toujours dominé par les céréales. Les cultures industrielles ne sont introduites que dans 14% de la surface emblavée car elles sont exigeantes et ne dégagent pas une marge brute intéressante. Leur suppression s'est faite au profit des cultures fourragères qui occupent actuellement la seconde place après le blé. L'élevage ovin est toujours présent et la taille du troupeau a connu une légère augmentation ; par contre celle du troupeau bovin est en forte régression. Pour des raisons de difficultés de trésorerie et de manque de garantie pour l'accès aux crédits, le système est peu intensif et les rendements demeurent relativement médiocres (10 à 18 quintaux/ha de blé dur).

Vu la taille réduite de l'exploitation, le faible revenu agricole, la présence de plusieurs héritiers, etc., les jeunes quittent la région à la recherche de travail dans les villes voisines. Ils sont encouragés par leurs parents qui voient que l'avenir de leurs enfants n'est pas dans l'agriculture. « *Seuls les gros et les irrigants avec l'eau de la Medjerda arrivent à dégager des résultats intéressants mais l'irrigation avec les eaux usées n'entraîne que l'appauvrissement de notre sol* » (nous a raconté un vieux paysan).

b] Type II - Exploitations de taille moyenne, moins diversifiées mais plus intensives

Dans ce type, qui compte trois exploitations, la taille moyenne est de 58 ha. Par rapport à la situation avant projet, cette taille a doublé grâce au recours à la location. L'âge moyen des exploitants est de

50 ans ; les familles sont nombreuses mais ne disposent que de très peu d'actifs à l'extérieur de l'exploitation.

Le système de cultures n'est pas diversifié ; il est toujours dominé par les céréales et les fourrages. Ces deux productions occupent ensemble entre 90 et 100% de la surface emblavée. Les cultures industrielles n'ont été introduites que sur une faible superficie, ne dépassant pas 15% de la SE. Elles ne sont pas intéressantes du fait de leur forte exigence en travail et en intrants et de leur cycle végétatif relativement long. Toutes les exploitations disposent de tracteurs équipés en matériel de travail du sol et de récolte de fourrage et en matériel de transport. La présence de ce type de matériel relativement complet, combinée à d'autres facteurs, tel que le besoin d'un revenu agricole important pour faire vivre correctement des familles nombreuses, ont poussé les agriculteurs à chercher de la terre libre, dans la zone ou même à l'extérieur, pour l'exploiter sous forme de location ou d'association. L'élevage, qui était presque inexistant avant l'arrivée du projet de l'Etat, est actuellement en pleine développement dans la majorité des exploitations. L'élevage laitier est introduit pour la première fois au milieu des années 1980, la taille du troupeau a beaucoup augmenté : elle est actuellement de onze unités femelles.

Le système de production est relativement intensif, et les rendements en lait et en céréales sont intéressants. Ceci a permis l'augmentation du revenu agricole. Au niveau des investissements, la priorité est accordée à l'achat du matériel agricole et des vaches laitières. Il s'agit donc d'un système traditionnel intensif avec une légère tendance à la diversification, surtout au niveau de l'élevage (bovin lait, engraissement, introduction des ovins). Le grand risque provient de la faible superficie en propriété, de la main-d'oeuvre familiale sans travail à l'extérieur et que le système actuel ne peut pas absorber.

Conclusion

Ce qui semble se confirmer, c'est que les exploitations sont toutes confrontées à l'aléa. Elles sont donc en permanence à la recherche de réponses à tout événement aléatoire. Les stratégies adoptées sont toujours antialéatoires. L'adhésion au projet d'irrigation augmente les risques et les incertitudes ; c'est la raison pour laquelle les comportements des producteurs face aux actions proposées par l'Etat sont certes différents mais tendent tous vers l'adoption de stratégies de sécurité. Dans l'orientation de leur système de production, les producteurs, même ceux qui adhèrent au projet, essaient toujours d'échapper aux directives de l'Etat dont les politiques de prix, de crédits, etc., sont le plus souvent floues et contradictoires. Pour «gérer» ces contradictions, les exploitants choisissent les productions dont le prix est garanti et fixé à l'avance. L'orientation vers l'élevage laitier et l'engraissement confirment bien cette hypothèse.

Références

- ~ Cachet, J.P. (1987). L'agriculture, discours et stratégie. In : Camau M., *Tunisie au présent : une modernité au-dessus de tout soupçon ?* Paris, CNRS, pp. 181-228.
- ~ Jouve, Ph. (1988). Quelques réflexions sur la spécificité et l'intensification des systèmes agraires. *Les Cahiers de la Recherche-Développement*, n° 20, déc., pp. 5-16.
- ~ Perennes, J.J. (1986). La crise des modèles de mise en valeur sur les périmètres irrigables en Algérie : rationalité étatique et rationalité paysannes. *Documents Systèmes Agraires*, n° 6, pp. 481.
- Petit, M. et Deffontaine, J.F. (1985). Méthodes d'étude des systèmes de production, une contribution à la rénovation de l'enseignement agricole, l'expérimentation pédagogique MESPARD. *Bulletin INRA*, n° 64, Dijon.
- ~ Reau, R. et Capillon, A. (1993). Grande culture et irrigation : cas des exploitations de la Vienne. *Cahier d'Etudes et de Recherches Francophones, Agriculture*, vol. 2, n° 6, nov.-déc., pp. 406-414.
- ~ Sautter, G. (1986). Libres réflexions sur les aménagements ayant pour objet la maîtrise de l'eau par ou pour les agriculteurs. *Documents Systèmes Agraires*, n° 6, pp. 13-23.

